

# Chantal Guittet

## DÉPUTÉE DU FINISTÈRE



LETTRE N°23 • MES ACTIVITÉS DE JUIN 2015

### Communes nouvelles : la réflexion est en marche !



La réforme territoriale poursuit son chemin, la réduction du nombre de petites communes reste un objectif.

La loi de mars 2015 facilite la **création** des **communes nouvelles**, mieux à même d'offrir des services publics à leur population.

Une commune nouvelle est constituée de **plusieurs communes contiguës qui souhaitent s'associer autour d'un projet commun**.

Les maires et les adjoints des anciennes communes entrent dans le nouveau conseil municipal jusqu'aux prochaines élections (2020). Les anciennes communes peuvent devenir **communes déléguées** avec un maire délégué.

Le maire délégué est officier de police judiciaire et d'état civil, peut recevoir des délégations du maire de la commune nouvelle et rend un avis sur les questions d'urbanisme.

La commune nouvelle ainsi créée dispose de **plus de capacités d'investissement, de moyens et de ressources** pour satisfaire les besoins de la population.

Pour rendre le dispositif plus attractif : la loi prévoit la **stabilisation de la dotation générale de fonctionnement** versée par l'État pendant les 3 ans suivant la création de la commune nouvelle, avec bonification de 5 % de la dotation forfaitaire pour les communes nouvelles de moins de 10 000 habitants. Cela représente un grand avantage en période de réduction des dotations.

Plusieurs communes du département sont engagées dans une réflexion de regroupement : Audierne et Esquibien, Châteaulin et Port-Launay, etc.

Dans notre circonscription, les élus des **communes de Kerlouan, Brignogan-Plages et Plounéour-Trez** réfléchissent à la création d'une commune nouvelle.



### Mes travaux parlementaires ont porté sur :

- ▶ Le projet de loi pour la croissance et l'activité (loi Macron) (nouvelle lecture)
- ▶ La proposition de loi instaurant une action de groupe en matière de discrimination et de lutte contre les inégalités.
- ▶ La proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel.
- ▶ Le projet de loi approuvant le protocole additionnel de la convention d'entraide judiciaire en matière pénale avec le Maroc
- ▶ Le projet de loi d'accord avec États-Unis sur l'indemnisation des victimes de la Shoah
- ▶ Le projet de loi relatif au droit d'asile (nouvelle lecture)
- ▶ Le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) (2<sup>ème</sup> lecture)

### La lutte contre le terrorisme : des moyens renforcés

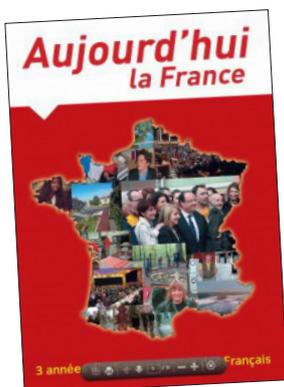
La liberté d'expression, les valeurs de tolérance, de vivre ensemble, la liberté et la dignité humaine ont été une nouvelle fois visées, en France et en Tunisie. Le terrorisme, cette menace croissante, exige des réponses à la hauteur des enjeux en renforçant les dispositifs existants :

- En amont, **l'éducation, la prévention, la détection des individus radicalisés** ou en voie de l'être, le développement des moyens octroyés aux services de renseignement.
- En aval, **l'adaptation du dispositif répressif, du processus de dé-radicalisation, l'amélioration des suivis post-peine**.

*C'est le sens des mesures annoncées par le Premier ministre :*

- **Pérennisation de l'opération Sentinelle**, avec 7 000 militaires déployés de façon durable.
- **Plan d'actions contre les filières djihadistes** et contre la radicalisation.
- **Blocage de sites** incitant à des actes de terrorisme (**23 sites** internet bloqués).
- **Interdiction de sortie du territoire** des ressortissants français projetant de participer à des activités terroristes à l'étranger (108 interdictions à ce jour).
- **Lutte contre la radicalisation en prison** : 5 quartiers d'isolement pour détenus radicalisés.
- **2 680 emplois** supplémentaires consacrés à la lutte contre le terrorisme au cours des 3 prochaines années.
- **425 millions d'euros débloqués** sur les 3 prochaines années pour renforcer les moyens du ministère de l'intérieur et de la justice.

**La lutte contre le terrorisme, contre l'insécurité, sont indispensables pour assurer la paix et la sécurité en France et dans le monde.**



[Bilan de mandat](#)  
[3 années à votre service !](#)

<http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/>

**Numéro Vert pour les familles inquiètes de la radicalisation d'un proche : 0 800 005 696**



### Le tourisme : un atout pour le Finistère et la Bretagne



**Le village de Meneham vient de fêter ses 10 ans de réhabilitation** : il est aujourd'hui un pôle touristique vivant, incontournable.

Le tourisme est un secteur d'activité essentiel pour le Finistère. **Notre département est le 7<sup>ème</sup> département touristique en France.** Comme pour Ménéham, **les élus et les acteurs de la filière se mobilisent** au quotidien pour conforter cette activité, levier de développement économique.

Cette mobilisation a été récompensée dernièrement et la **région Bretagne fait partie des neuf destinations retenues par le Gouvernement et Atout France pour bénéficier d'un Contrat de Destination** (assorti d'une aide de 75 000 euros) sur cinq ans.

La Bretagne devient ainsi une des marques touristiques françaises, portes d'entrée de la promotion touristique de la France à l'international.

**La Bretagne s'est fixé des objectifs ambitieux : Positionner la Bretagne en tant que destination touristique durable d'exception** pour les courts et moyens séjours auprès des marchés français et européen.

Passer de **15 à 20 % de nouveaux visiteurs en 5 ans**, c'est-à-dire dépasser la barre des 100 millions de nuitées, soit 3 millions de nuitées de plus qu'aujourd'hui.

À travers ce Contrat de Destination, les bretons contribuent à renforcer et valoriser la richesse et la diversité de l'offre française.



### À l'Agenda de juillet

- Proposition de loi visant à la réouverture exceptionnelle des délais d'inscription sur les listes électorales (2<sup>ème</sup> lecture)
- Projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) (2<sup>ème</sup> lecture)
- Projet de loi relatif au dialogue social et à l'emploi (2<sup>ème</sup> lecture)
- Projet de loi relatif au droit des étrangers en France (1<sup>ère</sup> lecture)

#### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

28, Rue du Général de Gaulle • 29260 Lesneven  
Tél. 02 98 00 99 81 • Fax 02 98 00 11 26  
contact@chantalguittet29.fr  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 14h00 à 17h30

#### ASSEMBLÉE NATIONALE

126, Rue de l'Université • 75355 Paris 07 SP  
Collaborateurs : L'administration générale est assurée par Christine Kermarec. Anthony Quéguineur et Marion Maury Finetti s'occupent des demandes individuelles et institutionnelles (syndicats, associations, collectivités).



### J'ai interrogé le gouvernement sur :

- **l'extension de la prestation de compensation du handicap à l'aide à la parentalité**
- **la nécessité d'accroître l'information et la sensibilisation des conducteurs aux dangers de la conduite sous médicaments**
- **les critères d'attribution des aides du Centre national pour le développement du sport (CNDS) au mouvement sportif**
- **l'avenir des emplois du mouvement sportif**
- **les avantages fiscaux applicables aux parents divorcés ayant choisi la garde alternée de leurs enfants**
- **sur la crise porcine en Bretagne**



### Sur le terrain, avec mon équipe, j'ai rencontré :

#### Des acteurs institutionnels :



À Pencran, visite du captage d'eau et de la station d'eau potable

- Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, venu rencontrer les acteurs du monde agricole
- Marylise Lebranchu, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, et Philippe Beuzelin, sous-préfet lors d'une réunion avec les élus sur le projet de loi NOTRe
- [Les élus de la circonscription lors d'une réunion d'information et d'échanges sur les communes nouvelles](#)
- Les membres du conseil d'administration de l'Association des Maires Ruraux du Finistère lors d'une table ronde sur la loi NOTRe
- [Jean Crenn maire, et les élus de Pencran lors d'une visite de circonscription](#)
- [Claudie Balcon, maire, et les élus de Lesneven lors d'une visite de circonscription-](#)

#### Des acteurs économiques et sociaux :

- Les professionnels du bâtiment lors de l'assemblée générale de la Fédération du Bâtiment du Finistère
- Les artisans boulangers du Finistère lors de la fête du pain à Plouguerneau
- Les éleveurs de porcs lors de leur assemblée générale à Ploërmel
- Les élus et les agriculteurs de Dirinon au comice agricole
- [Les responsables de l'entreprise Jaffredou à Pencran](#)
- [Les commerçants de Lesneven](#)
- [Dominique Jaffrès à l'occasion de la visite de sa pisciculture à Lesneven](#)



Visite de la pisciculture de M. Jaffrès à Lesneven

#### Des acteurs associatifs et habitants :

- L'association Art et vie et la compagnie des pinceaux aux maisons de péage du pont Albert Loupe
- Les concurrents de la course d'objets flottants non identifiés sur l'Elorn
- Les artistes de la Fête de la musique au Relecq Kerhuon
- Les élus et les habitants de Trégarantec lors de l'inauguration de l'atelier communal
- Les adhérents de l'association Secours des hommes lors de l'inauguration du week-end humanitaire organisé dans le cadre des 40 ans de l'association
- Les membres des associations sportives de Landerneau à la Fête du sport de Landerneau
- Les bénévoles et responsables des Gars du Reun pour fêter les 80 ans de l'association.
- Les sportifs de la Diagonale du Souffle à leur arrivée au Relecq-Kerhuon
- Les bénévoles du musée de la Basilique du Folgoët et les élus lors du vernissage de l'exposition sur les costumes traditionnels de pardon
- Les responsables et résidents des Genêts d'Or lors de la visite du jardin du foyer de vie du Bois Bernard et de l'atelier bois de l'ESAT à Lesneven
- Les élus et les habitants de Kerlouan pour fêter les 10 ans de réhabilitation du village.
- Le président et les membres de la société des courses hippiques de Landivisiau à l'occasion du Trophée vert.



Fête du pain à Plouguerneau



Diagonale du Souffle au Relecq-Kerhuon

